

Les auto-entrepreneurs : entre opportunités et nécessités

Claude MALLEMANCHE

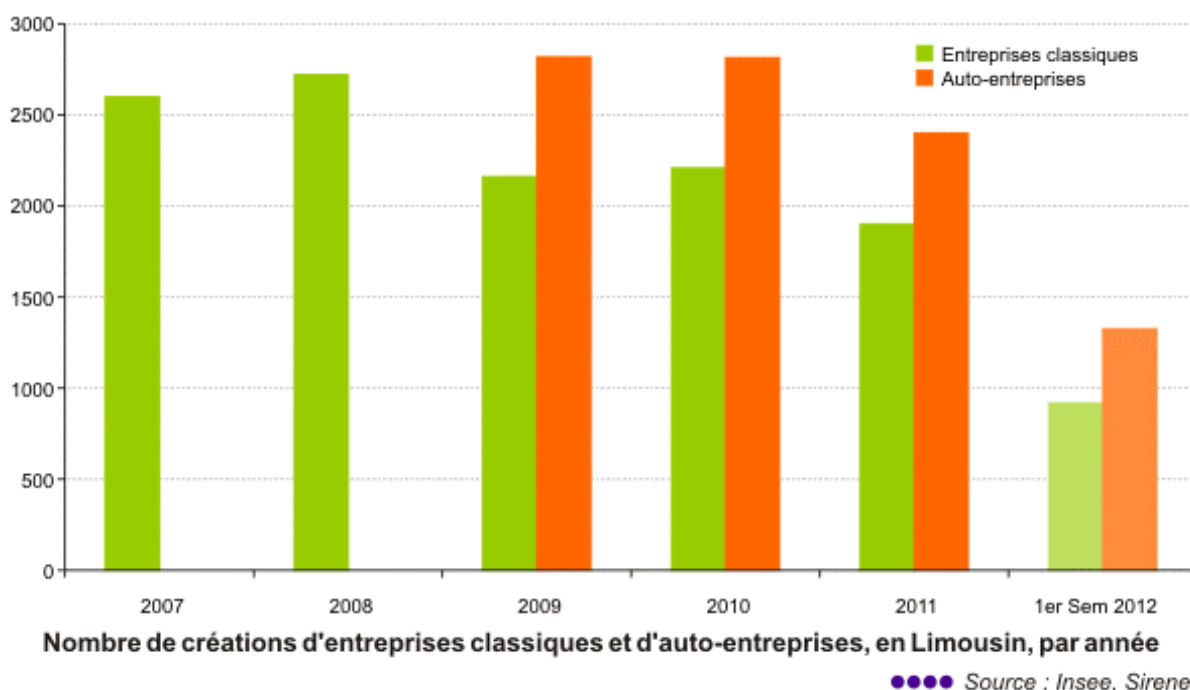
Depuis janvier 2009, près de dix mille demandes d'immatriculation d'auto-entreprise ont été déposées en Limousin. Trois créateurs sur quatre déclarent qu'ils n'auraient pas franchi le cap sans l'existence de ce nouveau régime. Au moment de la création, un auto-entrepreneur sur deux était chômeur ou sans activité professionnelle. Assurer son propre emploi constitue la première des motivations. Le commerce, la construction, les services aux particuliers et les services aux entreprises regroupent l'essentiel des créations. L'accompagnement et les moyens financiers mis en œuvre pour la réalisation des projets s'avèrent particulièrement limités.

Entré en vigueur le 1er janvier 2009, le régime de l'auto-entrepreneur permet aux salariés, chômeurs, retraités ou étudiants d'exercer une activité principale ou complémentaire, afin d'accroître leurs revenus. Il présente des formalités de création d'entreprise allégées, ainsi qu'un mode de calcul et de paiement des cotisations et contributions sociales simplifié, assorti d'un régime fiscal avantageux.

■ *Un point culminant en 2009*

La formule a incontestablement dynamisé la création d'entreprise avec, dès 2009, un peu plus de 2 800 immatriculations. L'année suivante marque une stabilisation alors que le dispositif monte en puissance dans la plupart des autres régions. Ainsi la part des auto-entreprises dans l'ensemble des créations ne dépasse pas 56 % en 2010, soit 3 points de moins que la moyenne de province. En 2011, dans un contexte économique dégradé, le recul est patent avec 2 400 immatriculations sous ce statut, soit une baisse de près 15 %, similaire à l'évolution observée pour les entreprises classiques.

Les créations s'essouffent en 2011



■ Deux auto-entrepreneurs sur trois sont des hommes

Comme les créateurs d'entreprises classiques, un nouvel auto-entrepreneur limousin sur deux avait moins de 40 ans en 2010, et un sur cinq moins de 30 ans. Toutefois, les plus de 50 ans ont plus souvent recours à ce dispositif : ils représentent 26 % des nouveaux auto-entrepreneurs, soit sept points de plus que la proportion observée parmi les créateurs d'entreprises classiques.

Les auto-entrepreneurs sont en majorité des hommes. Néanmoins, en Limousin comme en province, les femmes sont davantage attirées par l'auto-entreprise : elles sont à l'origine de 33 % des créations sous ce statut, contre 29 % pour les créations classiques. Elles créent surtout dans les fonctions tertiaires, telles que l'enseignement, la santé, l'action sociale, les services aux ménages mais aussi dans l'industrie (fabrication de vêtements, bijoux fantaisie...), où elles représentent la moitié des nouveaux auto-entrepreneurs. À l'inverse, elles sont pratiquement absentes dans la construction et minoritaires dans le commerce, la réparation ou les services aux entreprises.

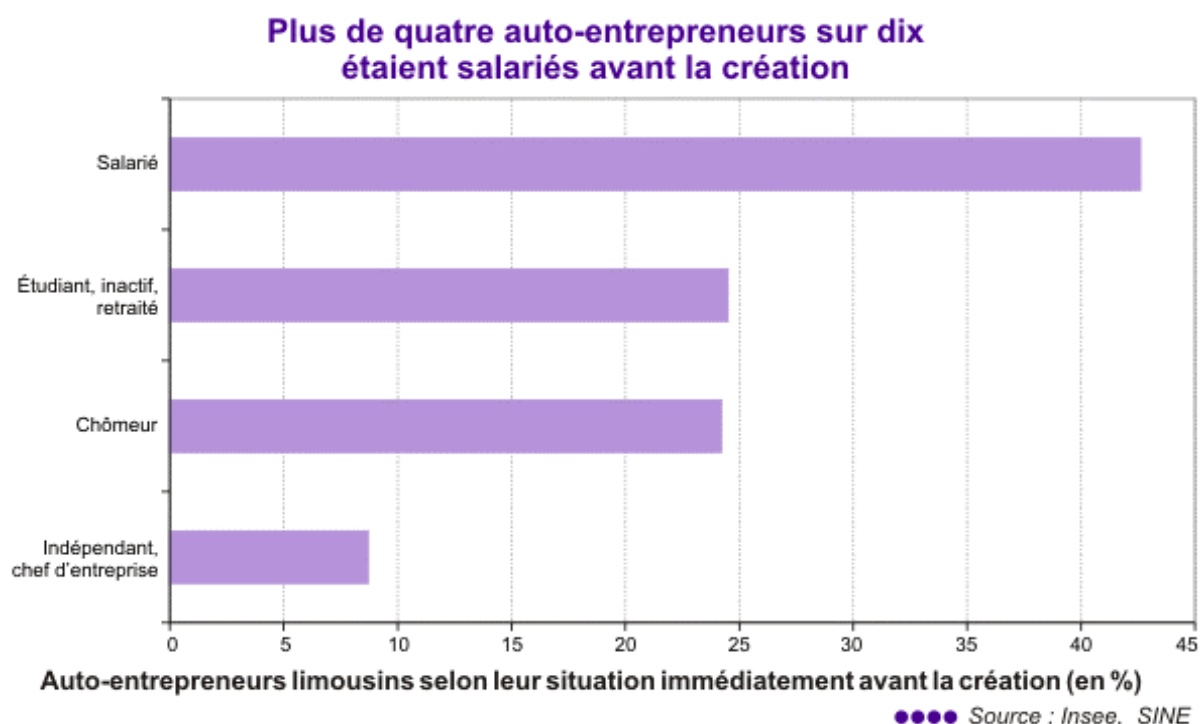
Comme dans les autres régions, le tiers des auto-entrepreneurs limousins est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Toutefois cette proportion est inférieure à celle des créateurs classiques (près de 40 %). Comme pour l'ensemble des créateurs, la composante technique ou professionnelle constitue une spécificité de leur formation initiale. Tous niveaux confondus, elle se retrouve dans près de la moitié des cas.

■ **Davantage de salariés que de chômeurs**

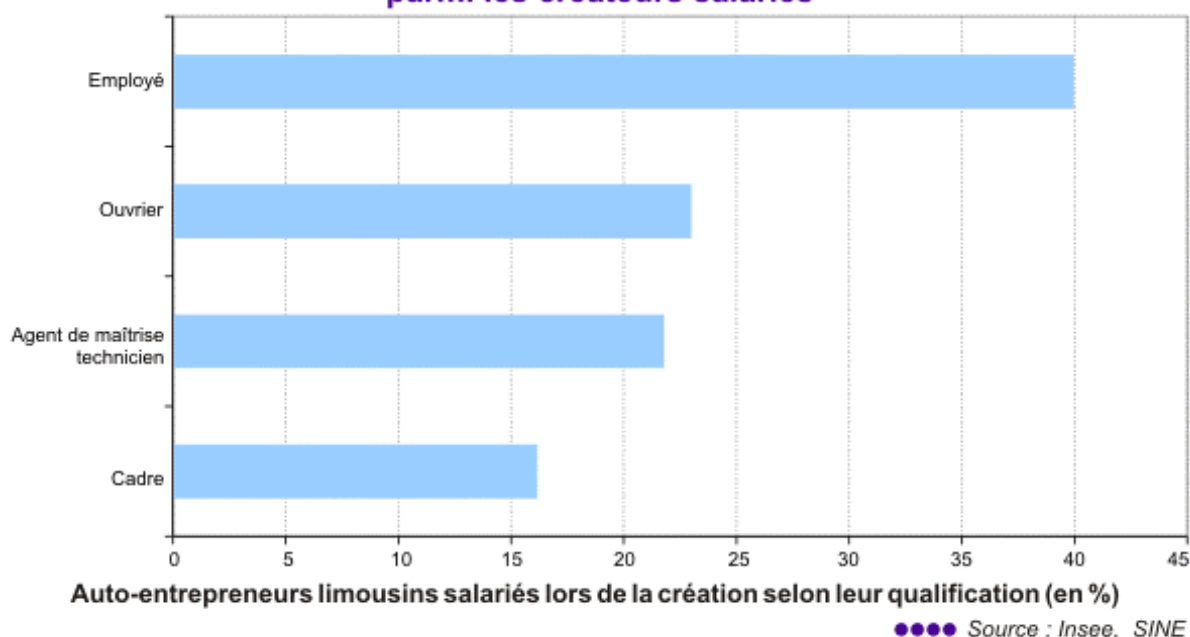
La situation antérieure des auto-entrepreneurs diffère sensiblement de celle des créateurs classiques. En Limousin, plus de quatre auto-entrepreneurs sur dix étaient salariés avant la création, contre moins d'un tiers pour les créateurs classiques. Leur niveau de qualification est moins élevé. Moins d'un sur six était cadre au moment de la création contre un sur quatre pour les entrepreneurs classiques. Les ouvriers ou employés représentent près des deux tiers des nouveaux auto-entrepreneurs, contre la moitié pour les créateurs classiques.

Un nouvel auto-entrepreneur limousin sur quatre était chômeur, contre un sur trois chez les créateurs classiques. Les inactifs sont aussi nombreux que les chômeurs alors qu'ils ne sont qu'un sur dix parmi les créateurs classiques : les personnes en âge de travailler sans activité professionnelle prédominent (13,5 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs), loin devant les retraités (7,5 %) et les étudiants (3,5 %).

À l'inverse, les indépendants sont presque trois fois moins représentés chez les auto-entrepreneurs que chez les créateurs classiques (9 % contre 23 %).



Une majorité d'employés et d'ouvriers parmi les créateurs salariés

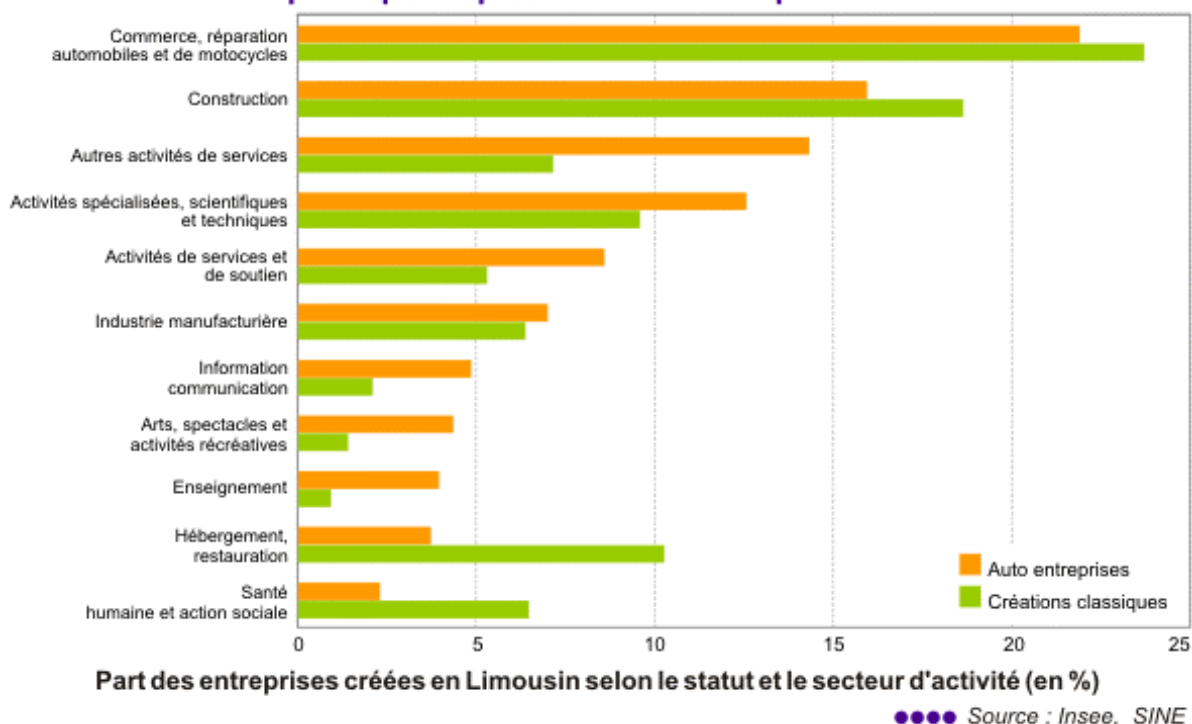


■ La moitié des auto-entrepreneurs changent de métier

Près de la moitié des auto-entrepreneurs créent leur activité dans un domaine autre que celui dans lequel ils exerçaient auparavant. Les changements d'orientation professionnelle sont ainsi beaucoup plus fréquents que pour les créateurs classiques où ils ne dépassent pas le tiers des cas.

Quatre secteurs sont privilégiés par les auto-entrepreneurs limousins. Le commerce et la réparation rassemblent près de 22 % des créateurs d'auto-entreprises, la construction 16 % : ces deux secteurs sont également ceux où les créations d'entreprises classiques sont les plus nombreuses. Viennent ensuite les activités de services aux ménages, puis de services aux entreprises qui constituent des orientations plus spécifiques aux auto-entrepreneurs. Les créations dans l'industrie manufacturière (7 %) sont deux fois plus nombreuses que celles dans l'hébergement restauration, activité peu prisée des auto-entrepreneurs.

Services aux ménages et aux entreprises : des orientations plus spécifiques aux auto-entrepreneurs



Trois sur quatre n'auraient pas créé sans ce régime

En Limousin, trois auto-entrepreneurs sur quatre déclarent qu'ils n'auraient pas franchi le cap de la création si ce régime n'avait pas existé. La simplification du paiement des charges est l'avantage le plus fréquemment mentionné (67 % en Limousin), devant la facilité et la rapidité d'inscription (58 %) et la simplicité de la gestion comptable (51 %). Le taux d'imposition attractif (40 %) et la gratuité des formalités d'inscription (37 %) ont également contribué à l'attractivité de la formule.

En Limousin comme dans l'ensemble des régions de province, assurer son propre emploi constitue la première des motivations (42 % des cas). Viennent ensuite le souhait de créer son entreprise (40 %) ou le besoin d'exercer une activité de complément (35 %). De ce fait, dans la région, l'auto-entreprise s'envisage une fois sur deux comme activité principale.

Peu d'accompagnement et des moyens limités

Un auto-entrepreneur limousin sur deux a construit son projet seul. Ceux qui ont bénéficié d'un appui ont le plus souvent reçu l'aide de leur entourage, conjoint, relation familiale ou personnelle et plus rarement sollicité une structure dédiée à la création d'entreprise. Seul un créateur d'auto-entreprise sur dix a suivi une formation particulière pour réaliser son projet. Les principaux obstacles rencontrés lors de la création tiennent à la difficulté à établir un contact avec la clientèle (29 % des cas), à fixer le prix des produits et services (25 %) ou obtenir des renseignements, conseils et formations (22 %).

En Limousin comme dans l'ensemble des régions, les projets montés sont d'une ampleur beaucoup plus réduite que celle des entreprises classiques. Ainsi quatre créations sur dix n'ont même nécessité aucun moyen financier. Lorsque des fonds ont été mobilisés, leurs montants n'excèdent pas 1 000 euros dans près de la moitié des cas. Moins de 6 % de l'ensemble des projets atteignent ou dépassent 8 000 euros. Pour plus de neuf auto-entrepreneurs sur dix, le financement du projet provient de ressources personnelles ou familiales. Seulement un sur vingt a eu recours à un emprunt bancaire.

La mise de fonds limitée engendre des investissements réduits. Ainsi 44 % des auto-entrepreneurs exercent leur activité à domicile et 40 % chez leurs clients. Seulement 8 % d'entre eux utilisent un local dédié à leur activité. Les deux tiers disposent d'un ordinateur, six sur dix d'un accès internet, et un sur quatre pratique la vente en ligne de ses produits ou prestations.

En septembre 2010, six auto-entreprises sur dix créées en Limousin lors du premier semestre 2010 parvenaient à réaliser un chiffre d'affaires. Un peu plus de la moitié de leurs dirigeants envisageaient de développer leur activité, un sur six de la maintenir ou adopter un autre régime.

Mais les revenus dégagés demeurent modestes. Au plan national, trois ans après leur immatriculation, 90 % des auto-entrepreneurs tirent de leur activité non salariée un revenu inférieur au Smic. Un sur deux gagne moins de 4 800 euros annuels.

Pour la première fois, l'enquête SINE, réalisée en 2010 auprès d'un échantillon de créateurs, a ciblé spécifiquement les auto-entrepreneurs. Les résultats collectés permettent de dresser le portrait de ces créateurs particuliers et de tirer un premier bilan de la mise en place de ce statut. Tout comme les entrepreneurs classiques, ils seront interrogés de nouveau 3 ans et 5 ans après la création soit en 2013 et 2015. Ces vagues successives permettront de fournir des indications sur la survie et le développement économique de ces auto-entreprises.

Directrice de la publication : Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef : Nathalie Garrigues
Conception et illustrations : Jean-Christophe Olivier
Copyright - INSEE 2013